

La Comptabilité Auxiliaire Clients

INTERROGATIONS

Interrogation Solde Facture

Interrogation des écritures

Les SAISIES

3. Saisie écrit Banque

4. Saisie Ecrit Caisse

5. Saisie Opér. Diverses

Virement Caisse à Banque

Saisie Encaissements Chèques ou Effets

Attention : Lors de la facturation vous avez probablement encaissé le montant de la facture. Dans ce cas, les écritures comptables d'encaissement ont déjà été générées automatiquement. Ne pas les saisir à nouveau. Ici ces écritures seront soit des régularisations ou la saisie des encaissements d'impayés

QUITTER

Mise à Jour

Solde Automatique

Les ETATS

TOUS LES ETATS →

Fact Créditrices

LES ETATS COMPTABLES

Les Impayés

Solde Automatique

Restructuration IMPAYES

Etat Fact Créditrices

Impayés SUR UNE PERIODE

IMPAYES par ANCIENNETE

Les Journaux

JOURNAUX Auxiliaires Provisoires

CLOTURE / FIN DE MOIS

Cumul Balance - Tableau bord

Camembert par compte

Camembert Comparatif Cptes

Grand-livre Balance

GRANDS LIVRES Clients

Grand Livre des Collectifs

Balance Clients / Collectifs

BALANCE Clients non Soldés

En Cours Chq Cadeaux- Passeport

En Cours Forfaits Nb Séances

Exports écritures

Export vers Compta CIEL

Export vers Compta WINFIC

Export vers Compta QUADRA

Export vers Compta POMO

Export vers EBP normal

Export vers EBP SPECIAL

QUITTER

Suppression Factures, Impayés, écritures > 5 ans

Plutôt que d'utiliser des « menus déroulants » qui donnent souvent une liste de programmes écrite en tout petit caractère et fatigante aux yeux, nous avons privilégié de grosses touches bien visibles comportant des titres bien précis. Les manipulations d'accès sont identiques, en revanche la visibilité est meilleure.

AUTORISATIONS - SAUVEGARDE DE VOTRE BASE

AUTORISATIONS

Ce logiciel dispose d'un Menu vous permettant, pour chaque Collaborateur pouvant accéder au logiciel, de lui affecter :

- un code secret d'accès au logiciel
- Des autorisations ou Interdictions de pouvoir accéder à telle ou telle fonction

SAUVEGARDE DE VOTRE BASE DE DONNEES

Pour utiliser votre logiciel dans les meilleures conditions, nous préconisons certaines règles qui vous seront très utiles :

- Installer un onduleur sur chaque ordinateur utilisant le logiciel. Cet appareil vous protégera de toutes les microcoupures très fréquentes chez certains Salons du fait des appareils électriques utilisés, de vous protéger contre des coupures franches de courant. Si vous travaillez en réseau interne, le Hub doit être impérativement protégé par l'onduleur.
- De réaliser, chaque soir avant de quitter le Salon, la sauvegarde sur un support externe (telle qu'une clé USB qui est très pratique). Cette sauvegarde doit être emportée lors de votre départ du Salon (pour prévenir tout risque d'éventuel incendie d'une pièce dans votre Salon). Cette sauvegarde peut être installée sur votre ordinateur personnel où vous pourrez avoir, chez vous, la photocopie du logiciel et de la base de données de votre Salon. Cette sauvegarde est également très précieuse en cas de problèmes techniques de votre ordinateur du Salon. Il suffirait d'installer le contenu de la clé USB sur un nouveau ordinateur et redémarrer en quelques secondes l'utilisation du logiciel sur le nouvel ordinateur.

LICENCE D'UTILISATION

Pour mémoire nous rappelons qu'une licence de logiciel n'est valable que pour un seul Magasin, Boutique ou Salon. La licence est nominative et ne peut être dupliquée que pour des besoins de sauvegarde. Cette licence ne peut pas être cédée, vendue ou donnée à une autre entité commerciale ce qui serait assimilé, pour le receveur, comme un piratage de licence.

CONTRAT DE MAINTENANCE

Nous proposons un contrat de maintenance annuel qui n'est pas obligatoire et qui peut être arrêté par l'utilisateur sans pénalité ou par notre Société en cas d'impayé de notre facture d'entretien.

Ce contrat, s'il est souscrit et payé, permet :

- d'accéder par téléphone, 6 j sur 7 j, à notre Service Technique pour tout problème d'utilisation de notre logiciel
- d'accéder, par Internet, au téléchargement des améliorations apportées très souvent à notre logiciel
- d'être avisé, par courrier et un mois à l'avance, de la fin de validité du contrat avec la possibilité de mettre un terme au contrat, ou au contraire, par tacite reconduction, de continuer le contrat